

1 Identification

· Identificateur de produit

· Nom du produit: 435

· **Autres moyens d'identification** : Diluant

· **Numéro de pièce connexe** : 435-Liquid, 435-55ML, 435-1L, 435-4L, 435-20L, 435-200L

· **Emploi de la substance / de la préparation** Diluant et dissolvant pour revêtement conforme

· **Utilisations déconseillées** Non applicable

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

MG Chemicals Ltd. (Head Office)

1210 Corporate Drive

Burlington, Ontario L7L 5R6

CANADA

+(1) 905-331-1396

+(1) 800-340-0772

info@mgchemicals.com

Distributeur:

Masline

511 Clinton Ave S

Rochester, New York 14620

United States

+(1) 586-546-5373

· **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

· Numéro d'appel d'urgence:

Pour les incidents liés aux matières dangereuses **UNIQUEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)

États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7

CANADA- Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou *666 sur les téléphones cellulaires

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables - catégorie 2

Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation oculaire - catégorie 2A

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 2/13

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel antidéflagrant.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· Autres dangers Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.

— CA/FR —

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 3/13

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 2)

3 Composition/information sur les ingrédients

· Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

67-64-1	acétone	92,0%p/p
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	8,0%p/p

4 Premiers soins

· Description des premiers secours

· Après inhalation:

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.
En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

· Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Laver abondamment à l'eau et au savon.

· Après contact avec les yeux:

Rincer prudemment à l'eau pendant 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche.
Ne pas faire vomir.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers des sources d'inflammation près du sol. Elles peuvent provoquer un incendie instantané ou s'enflammer de manière explosive.
Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

· **Produits de combustion dangereux** : Oxydes de carbone (CO_x)

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 4/13

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 3)

- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éliminer ou éloigner toute source de chaleur extrême ou de flamme nue.
Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Recueillir le liquide dans un récipient scellable et résistant aux produits chimiques.
Lavez les résidus avec une serviette en papier et placez les serviettes sales dans le conteneur.
Utilisez de l'eau et du savon pour éliminer les dernières traces de résidus.
- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter des gants de protection et des lunettes de protection.
Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

 - **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.
Conserver dans un endroit sec et propre, à l'abri des substances incompatibles.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Nom du produit: 435

(suite de la page 4)

Magasin fermé à clé.

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone	
EL	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm
EV	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL	STEL: 75 ppm TWA: 50 ppm
EV	TWA: 270 mg/m ³ , 50 ppm

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Il convient de demander conseil à des spécialistes de la protection respiratoire.

Si le produit est chauffé ou si le travailleur présente une réaction allergique connue, il convient d'envisager l'utilisation d'un masque complet avec cartouche de vapeur organique ou avec une alimentation en air indépendante.

- **Protection des mains:**

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection : EN374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 6)

Nom du produit: 435

(suite de la page 5)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de sécurité ou lunettes étanches : EN 166

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· État physique	Liquide
· Forme:	Faible viscosité
· Couleur:	Transparent
· Odeur:	Genre acétone
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥56 °C
· Inflammabilité	Facilement inflammable.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	2,6 Vol %
· Supérieure:	13 Vol %
· Point d'éclair	-17 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	315 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Cinématique à 40 °C:	<20,5 mm ² /s
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	233 hPa
· Densité relative à 25 °C:	0,8
· Masse volumique:	804 kg/m ³
· Densité de Vapeur (air=1):	2,25
· Caractéristiques des particules	Sans objet.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 435

(suite de la page 6)

· Autres informations

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

- **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- **Solvants organiques:** 100,00 %
- **VOC content:** 100,000 %
80,0 g/l / 0,67 lb/gal
- **VOC (CE)** 100,00 %
- **Teneur en substances solides:** 0,0 %
- **Taux d'évaporation:** 3,77 (ButAc=1)

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

L'acétone réagit de manière exothermique avec l'oxychlorure de phosphore, ce qui peut entraîner une explosion.

· Stabilité chimique

Chimiquement stable à des températures et pressions normales.

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

· Conditions à éviter

Éviter les flammes nues, la chaleur excessive, les étincelles, les sources d'inflammation et les substances incompatibles.

· Matières incompatibles:

Oxychlorure de phosphore
Agents oxydants forts
Des bases solides

· Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus
Produits de combustion dangereux : voir section 5.

11 Données toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 7)

Dermique	LD50	>7.426 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/ 3 h	132 mg/L (rat)
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	LD50	8.532 mg/kg (rat)
Dermique	LD/50	5 g/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/L (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

· **Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition**

· **Yeux :**

rougeur, irritation grave
douleur

· **la peau :** peau sèche

· **Inhalation :**

toux
mal de gorge
maux de tête
nausées
Une surexposition sévère peut entraîner une perte de conscience.
vertiges ou somnolence

· **Ingestion :**

nausées
faiblesse
maux de tête
voir les symptômes de l'inhalation

· **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Une exposition prolongée ou répétée peut dégraisser la peau et provoquer un dessèchement et des craquelures, ainsi que des rougeurs et une gêne locale.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

· **Catégories cancérogènes**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)
Aucun des composants n'est compris.
· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)
Aucun des composants n'est compris.

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 8)

12 Données écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:	
67-64-1 acétone	
EC50/ 48 h	13.500 mg/L (daf)
LC50 96h	5.540 mg/L (tro)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT**: Non applicable.
 - **vPvB**: Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation**: Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.

- **Produit de nettoyage recommandé**: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT/TMD, IMDG, IATA	UN1263
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD	PEINTURES
· IMDG	PAINT
· IATA	Paint

(suite page 10)

— CA/FR —

Fiche de données de sécurité
selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*




Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 9)

<p>· Classe(s) de danger pour le transport</p> <p>· DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):</p>	
	<p>· Classe 3 Liquides inflammables. · Label 3</p>
<p>· IMDG, IATA</p>	
	<p>· Class 3 Liquides inflammables. · Label 3</p>
<p>· Groupe d'emballage</p> <p>· DOT/TMD, IMDG, IATA II</p>	
<p>· Dangers pour l'environnement: Non applicable.</p>	
<p>· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.</p>	
<p>· Indications complémentaires de transport:</p>	
	<p>Quantité limitée</p> <p>435-55ML, 435-1L, 435-4L</p>
<p>· DOT/TMD</p> <p>· Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L</p>	
<p>· IMDG</p> <p>· Limited quantities (LQ) 5L · Excepted quantities (EQ) Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml</p>	
<p>· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.</p> <p>· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 33</p> <p>· No EMS: F-E, S-E</p>	

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 10)

· Stowage Category	B
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PAINT, 3, II

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**

La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2023.

· **Sara**

· Section 355 (extremely hazardous substances):
Aucun des composants n'est compris.
· Section 313 (Specific toxic chemical listings) :
Aucun des composants n'est compris.
· TSCA (Toxic Substances Control Act):
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.
· Hazardous Air Pollutants
Aucun des composants n'est compris.

· **Proposition 65**

· Substances chimiques connues pour causer le cancer :
Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :
Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :
Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :
Aucun des composants n'est compris.

· **Categorías cancerígenas**

· TLV (Threshold Limit Value)	
67-64-1 acétone	A4
· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)	
Aucun des composants n'est compris.	

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 12/13

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

(suite de la page 11)

· Inscriptions de substances au Canada :

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada
Tous les composants sont compris.
· Liste extérieure des substances (LES) du Canada
Aucun des composants n'est compris.
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)
Aucun des composants n'est compris.
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)
67-64-1 acétone

· HMIS données (gamme 0-4)

Santé = * 2

Inflammabilité = 3

Réactivité = 0

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Europe

· RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

· WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

· Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)

Aucun des composants n'est compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique:** Service de réglementation

· **Contact:** sds@mgchemicals.com

· **Numéro de la version précédente:** 5.00

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 11/06/2025

· Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

(suite page 13)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 13/13

Date d'émission 11/06/2025

Numéro de la version 5.01

Revision: 11/06/2025

Nom du produit: 435

LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety

(suite de la page 12)

— CA/FR —